



# PREFECTURE DE POLICE

## SITUATION DU PARC AUTOMOBILE

Mr Michel DELPUECH, Préfet nous écrit et s'en explique !



### UN PARC AUTOMOBILE HS !

Depuis de nombreux mois, les policiers de la plaque parisienne s'impatientent et expriment leur mécontentement justifié quant à la situation du parc automobile disponible, **ou plutôt indisponible !**

ALTERNATIVE Police s'en était fait largement écho à l'occasion des différentes audiences au niveau préfectoral ou auprès des différents chefs de service.

Aujourd'hui, l'engagement du Préfet de Police de Paris est à saluer tout en restant vigilant sur la suite !

### Le préfet nous écrit et s'en explique

Conscient des difficultés sur le ressort de son SGAMI, Monsieur DELPUECH reconnaît les lenteurs dans les réparations des véhicules mais également le nombre insuffisant de véhicules neufs.

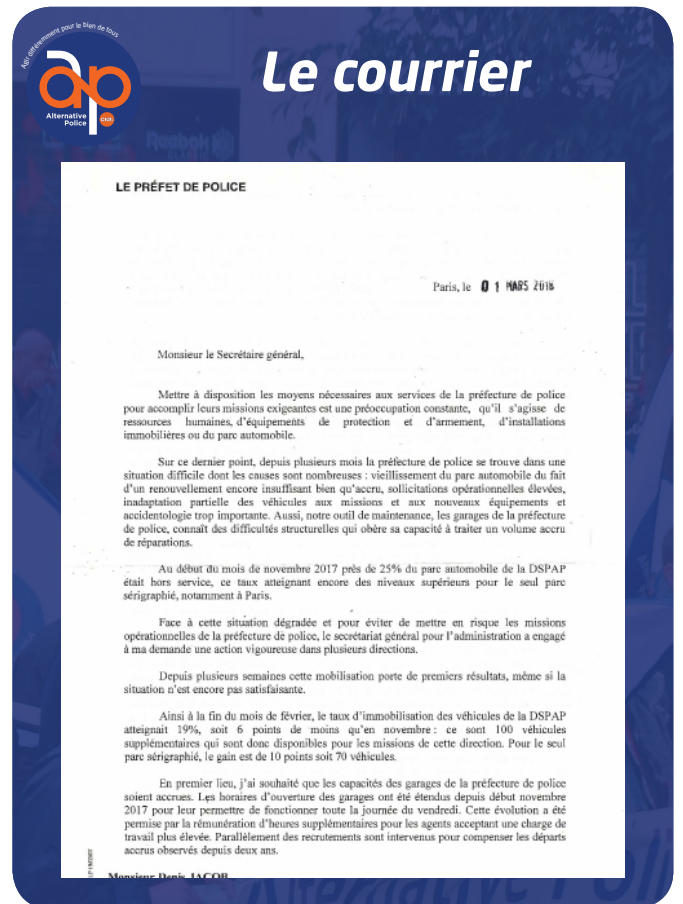
En novembre 2017, 25% du parc automobile de la DSPAP étaient HS et encore plus pour le seul parc sérigraphié.

### Diverses mesures mises en oeuvre

Aussi, le Préfet de Police nous informe avoir mis tout en oeuvre pour répondre, au mieux, à l'attente des policiers.

- Une forte mobilisation des services avec un parc HS en baisse de 6% soit 19% en 3 mois (février).
- 100 véhicules supplémentaires sont donc disponibles.
- Accroissement des capacités des garages.
- Augmentation des horaires d'ouverture.
- Recrutements supplémentaires pour compenser les départs.
- Allègement d'un certain nombre de processus.
- Réutilisation du logiciel GIPAWEB plus performant que VULCAIN-MI pour la PP.
- Sous traitance des réparations auprès de garages privés à hauteur de 300€/véhicule.
- Augmentation du parc neuf en 2018 de 192 à 402 véhicules (livraison fin 1er semestre 2018).
- Réflexion pour élargir le recours à des garages privés.

\*Le courrier intégral à la suite de ce tract



Notre priorité :  
**Défendre vos intérêts**  
 Notre devoir :  
**Vous informer**

# LE PRÉFET DE POLICE

Paris, le 01 MARS 2018

Monsieur le Secrétaire général,

Mettre à disposition les moyens nécessaires aux services de la préfecture de police pour accomplir leurs missions exigeantes est une préoccupation constante, qu'il s'agisse de ressources humaines, d'équipements de protection et d'armement, d'installations immobilières ou du parc automobile.

Sur ce dernier point, depuis plusieurs mois la préfecture de police se trouve dans une situation difficile dont les causes sont nombreuses : vieillissement du parc automobile du fait d'un renouvellement encore insuffisant bien qu'accru, sollicitations opérationnelles élevées, inadaptation partielle des véhicules aux missions et aux nouveaux équipements et accidentologie trop importante. Aussi, notre outil de maintenance, les garages de la préfecture de police, connaît des difficultés structurelles qui obère sa capacité à traiter un volume accru de réparations.

Au début du mois de novembre 2017 près de 25% du parc automobile de la DSPAP était hors service, ce taux atteignant encore des niveaux supérieurs pour le seul parc sérigraphié, notamment à Paris.

Face à cette situation dégradée et pour éviter de mettre en risque les missions opérationnelles de la préfecture de police, le secrétariat général pour l'administration a engagé à ma demande une action vigoureuse dans plusieurs directions.

Depuis plusieurs semaines cette mobilisation porte de premiers résultats, même si la situation n'est encore pas satisfaisante.

Ainsi à la fin du mois de février, le taux d'immobilisation des véhicules de la DSPAP atteignait 19%, soit 6 points de moins qu'en novembre : ce sont 100 véhicules supplémentaires qui sont donc disponibles pour les missions de cette direction. Pour le seul parc sérigraphié, le gain est de 10 points soit 70 véhicules.

En premier lieu, j'ai souhaité que les capacités des garages de la préfecture de police soient accrues. Les horaires d'ouverture des garages ont été étendus depuis début novembre 2017 pour leur permettre de fonctionner toute la journée du vendredi. Cette évolution a été permise par la rémunération d'heures supplémentaires pour les agents acceptant une charge de travail plus élevée. Parallèlement des recrutements sont intervenus pour compenser les départs accrus observés depuis deux ans.

**Monsieur Denis JACOB**  
**Secrétaire général**  
**ALTERNATIVE PN**  
**52 rue des Crozatier**  
**75012 PARIS**

En deuxième lieu, il m'a semblé indispensable d'alléger un certain nombre de processus dans les garages pour aller vers plus de productivité.

C'est donc dans cet esprit que j'ai décidé en décembre 2017, de suspendre temporairement l'utilisation du logiciel VULCAIN-MI qui ne permet pas de fournir les données nécessaires au pilotage de notre flotte de véhicules, qui alourdit les tâches des effectifs dans les garages, et qui rallonge les délais de commande des pièces nécessaires pour les réparations. Il a donc été décidé de rétablir l'ancien logiciel, GIPAWEB, qui est mieux adapté aux modes de fonctionnement de la préfecture de police dans l'attente d'améliorations substantielles sur l'outil national proposé par le SAELSI.

C'est aussi dans l'objectif d'être plus réactif que la DOSTL a mis en place un dispositif mobile d'intervention à Paris, se déplaçant dans les unités pour y effectuer des petites réparations, avoir un meilleur contact avec les agents chargés de suivre les véhicules et connaître plus précisément l'état du parc stationné dans les unités. Cette expérimentation donnera prochainement lieu à une évaluation.

En troisième lieu, j'ai souhaité que les chefs de service puissent directement recourir à des prestations auprès de garages privés de proximité pour des réparations de faible montant ou de faible technicité, avec un paiement par carte achat pour en faciliter la gestion. Une enveloppe à hauteur de 300 € par véhicule a été attribuée en 2018. Les premiers retours de ce dispositif sont très satisfaisants. Les crédits pourront donc être abondés le cas échéant en cours d'année.

Enfin, j'ai obtenu du ministre de l'Intérieur que le renouvellement automobile de la préfecture de police soit substantiellement accru en 2018 par rapport à ce qu'il avait été en 2017. Il passera donc de 192 véhicules à 402. Ces nouveaux véhicules qui viendront en remplacement de ceux devant être réformés, commenceront à être livrés à la fin du premier semestre 2018. Ils prennent en compte les évolutions attendues : capacités d'emport accrues, motorisations plus puissantes, suppression du diesel notamment.

Si la situation de notre parc automobile s'est améliorée depuis quatre mois, elle reste néanmoins fragile et fait l'objet d'un suivi régulier par la DOSTL et les directions actives.

Afin d'améliorer de manière pérenne la maintenance de nos véhicules, le secrétariat général pour l'administration a engagé des réflexions sur son évolution structurelle qui consisterait à recourir plus largement au secteur privé. Dès cette année, le recours à des garages de proximité sera reconduit sous la forme d'un marché permettant de sélectionner des réseaux de garages dont les implantations correspondront au mieux aux besoins des services et qui permettront de recourir en toute sécurité juridique à des prestataires privés lorsque la capacité de traitement des garages est saturée.

Tels sont les éléments dont il me semblait utile de vous faire part sur ce sujet sensible qui est intimement lié à la capacité des services de police à exercer leurs missions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

*et de ma*



Michel DELPUECH